

Bulletin d'information Juillet 2025



Le Mot du Maire

C'était une superbe journée de Mai, le 30 de ce mois exactement, pas le moindre souffle de vent ; notre vieux Tilleul qui est né à la révolution se sentant très diminué, alors qu'il n'y avait personne et ni voiture décida de baisser les bras, nous le retrouvions une charpentièrre allongée contre l'église et l'autre sur la place, ne causant aucun dégât. Il en avait vu des enfants tourner autour de lui, la construction de l'église puis les décès, les mariages. Face à l'église, l'image du fond de place ne sera plus jamais la même.

Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux propriétaires de haies, de les tenir à l'écart de la voirie ainsi que tout autre objet pour permettre la libre circulation et éviter de décaler l'axe de circulation.

Bon été à tous.

Jean Luc Baladre

Points Travaux



Travaux achevés :

- **Sécurisation desserte du bus scolaire :**

Les travaux d'aménagement de la voirie sur la route de La Dordogne afin de sécuriser la descente des enfants au retour de l'école sont terminés.

Un passage piéton a été ajouté ainsi que des barrières de sécurité pour traverser la route et un emplacement bus.

Ce projet a été financé grâce au budget « amende de police » à hauteur de 30% et par le fond de concours.





Travaux à venir :

- **Entretien de l'église :**

De nouveaux travaux sont à prévoir sur la chapelle de la nativité, il faut reprendre les maçonneries des contreforts et le jointement extérieur de l'ensemble de la chapelle.

Les bâtiments de France, nous ont accompagnés dans le suivi du maintien de notre église et subventionneront à 50% le montant des travaux à engager.

- **Aménagement du terrain à côté du cimetière :**

Le permis d'aménagement a été validé, les travaux d'aménagement des voiries, assainissement, eau et électricité vont être engagés.

- **Mise aux normes des lampadaires :**

L'inventaire des points lumineux de la commune a été établi. La Commune possédait 71 lampadaires dont 34 dans le bourg de Meyronne.

Le remplacement des ampoules actuelles par des ampoules LEDS représente un budget total de 53 000€.

L'AFDEL subventionne à 80% le remplacement des anciennes ampoules par un système LED. Ainsi pour le remplacement des 34 points lumineux du bourg, le reste à charge serait de 10 000€.

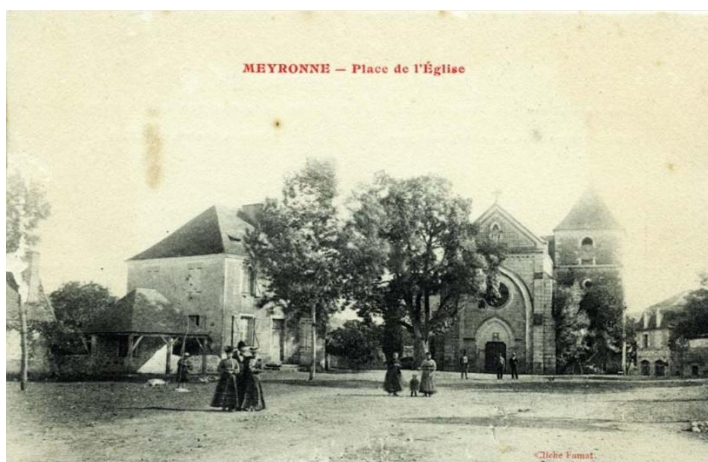
Ce projet sera réalisé en plusieurs tranches. Dans un premier temps, nous allons nous concentrer sur les 34 points lumineux du bourg puis prévoir le remplacement des ampoules des 37 lampadaires restants.



L'arbre de la liberté



Cet arbre a été planté après la révolution française comme dans de nombreuses villes et villages français. Souvent sur un emplacement stratégique face au château et à côté de l'église. A cette époque des Tilleuls ont été plantés car ils ont la vertu d'assainir l'air. Il représente les droits des citoyens. Notre Tilleul aurait pris la foudre en 1903- 1904. Nombre d'enfants se cachaient dans le tronc. Le conseil municipal sera renouvelé l'année prochaine, c'est pourquoi nous ne pouvons engager des gros travaux. Son devenir sera certainement inclus dans une nouvelle opération cœur de village en fonction des projets de la future équipe municipale que vous élirez.





Le mot des associations



Le comité des fêtes:

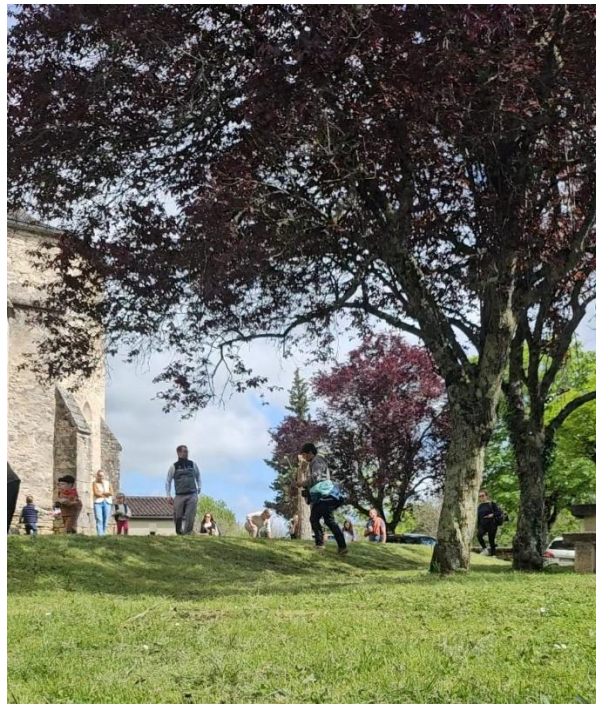
- **Les animations du premier semestre :**



Pâques:



Cette année le comité des fêtes vous a proposé à nouveau une chasse aux œufs. Pour ce dimanche après le week-end de paques nous avons décidé d'organiser une chasse aux œufs ouverte à tous les enfants. Chaque enfant est reparti avec des chocolats. En fin de matinée nous vous avons proposé un repas « moules frites » animé par un duo de musiciens. Ce fut une belle journée grâce à votre présence à tous.



- **Les animations de l'été:**

Le Trail et le marché gourmand nocturne :



Enfilez vos baskets et votre tenue de sport, le samedi 19 juillet aura lieu notre trail nocturne. Nouveauté de cette année nous proposerons en plus de la marche et du parcours trail de 10 km, un nouveau parcours trail de 15km. Durant cette soirée aura également lieu un marché gourmand ouvert à tous. Le tout sera clôturé par un concert du groupe « DUO A DEUX »

Les bénévoles qui assureront le balisage des chemins et l'encadrement de l'évènement sont attendus le 5 juillet à 8H30 sur la place de Meyronne pour le nettoyage du parcours.

Les aubades :

Notre joyeuse troupe viendra à votre rencontre le samedi 2/08/2025 pour notre tournée « extérieurs » soit les quartiers suivants : Route de la Dordogne, Route du Rocher Sainte-Marie, Route de Plaigne, Rue du Bourret, Route du Limon, Route de Toumasel, Route des Devinaudes, Route de Michaubas, Route de la Planche, Impasse des Graves, Route du Port de Creysse, Route de la Borie, Route de Pata, Route de Fromental, Route du Bial et Chemin des Terrefort et le dimanche 10/08/2024 pour les autres quartiers.

Si vous souhaitez faire partie de notre troupe, n'hésitez pas à vous rapprocher du comité des fêtes. Plus on est de fou, plus on rit !

La fête du village :

Cette année notre traditionnelle fête votive aura lieu le Vendredi 22 et Samedi 23 Août. Le repas vous sera servi le vendredi soir (pensez à réserver Odile 06 83 53 63 90 ou Joelle 06 86 91 95 46) et le samedi soir viendra le temps de l'apéritif tapas à partir de 19h et de notre feu d'artifice tiré sur les berges de la Dordogne.

Nous comptons sur votre présence pour participer à ces manifestations pour lesquelles nous nous investissons tous afin de faire vivre un maximum notre charmant village.

✓ APPEL AUX BENEVOLATS :

Si comme nous, tu aimes ton village, les apéros, sa rivière et son rocher, le comité des fêtes a besoin de bras pour l'organisation de tous ces chouettes moments et aussi pour soulever quelques bières.

Pour les aubades on a aussi besoin de bons vivants, chanteurs plus ou moins confirmés, et musiciens. Pour te joindre à nous n'hésites donc pas à nous rejoindre le samedi 02/08 et dimanche 10/08. Rdv 9h sur la place du village.

Où nous trouver pour nos événements ? sur la place du village, les jours avant les manifestations pour la préparation ou souvent à la buvette il y a toujours plein de truc à faire !

Vous pouvez également vous faire connaître auprès de Maxime DELCAYRE au 06.45.61.13.22 ou de Marine LAVAU au 06.73.99.40.76 ou dès notre prochaine manifestation qui aura lieu le 19/07 prochain.

Nous sommes heureux d'accueillir nos nouveaux bénévoles Betty, David, Laurianne, Gaetan L, Myriam, Manon, Gaetan C et Hana.

Que ce soit pour 1h, 2h en soirée ou pour t'investir totalement tu seras forcément le bienvenu dans notre joyeuse troupe.

La commune :

- **Ciné Belle Etoile :**



Pour la 3ème année consécutive, notre commune participe à ce bel évènement estival Lundi 21 Juillet.

Le film qui sera projeté à la tombée de la nuit est « L'école du bout du monde » de Pawo Choyning Dorji, sorti en 2020, il fut nommé aux oscars du meilleur film international en 2022.

« Ugyen Dorji, un jeune instituteur du Bhoutan n'est pas motivé à l'idée d'enseigner dans la partie la plus reculée du pays. Une fois sur place, après un long et pénible voyage, il se rend compte que la vie y sera difficile. Il prend son courage à deux mains et crée une vraie salle de classe. »

En avant-séance, la bibliothèque communale ouvrira ses portes pour les personnes n'ayant pas eu l'occasion de la découvrir.

Une présentation de l'association « le sourire de l'espoir au Maroc », créé en 2009 et basée à Pinsac vous sera faite. Elle vient en aide aux associations marocaines qui œuvrent pour l'éducation et le développement au Maroc. (Financement d'une cantine scolaire, de toilettes...)

Des jeux seront également mis à disposition.

Une buvette avec vente de gâteaux vous sera proposée à partir de 19 h. (N'oubliez pas d'apporter des plaids, la soirée peut être fraîche...)

Nous vous attendons nombreux.

○ **Le jour et la nuit :**

Cette année encore, le conseil municipal répond favorablement à cette manifestation nationale. Nous vous proposerons comme l'an dernier une marche au départ de la place du village à la tombée de la nuit vers le plateau du Rocher Sainte-Marie.



Un nouveau commerce dans notre village :

La Boulangerie ouvre ses portes : du bon pain, du vrai, au cœur de Meyronne dès le 14 juillet – 8h !

C'est une histoire de retour, mais pas tout à fait celle que l'on entend souvent : Fabienne n'est pas née ici, mais sa maman est lotoise de mère en fille, ses racines plongent donc bien dans notre terre.

Aujourd'hui, elle vient y ouvrir son fournil, avec l'envie simple de faire du bon pain. À La Boulangerie, tout tourne autour du levain naturel ; un pain vivant, plus digeste, qui demande du temps, du soin et du savoir-faire.

Ici, pas de baguette express, mais de belles miches nourries de patience, façonnées à la main et cuites chaque matin sur place.

Les farines sont locales, moulues sur meule de pierre pour garder la richesse du grain : blé ancien, petit épeautre, seigle... Chaque pain a sa personnalité, son goût bien à lui avec des produits de qualité, choisis avec attention chez des fournisseurs et partenaires locaux.

Pour des matinées gourmandes, viennoiseries maison : brioches, croissants, chocolatinnes tous généreux, dorés, et un peu différents chaque jour, selon l'humeur de Fabienne.

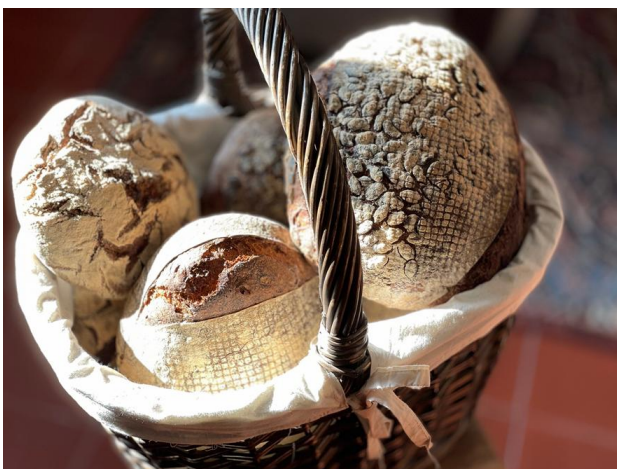
La Boulangerie vous accueille tous les jours à partir de 8h et jusqu'à midi maximum, car attention : quand tout est vendu, Fabienne ferme pour retourner à sa production.

A la Boulangerie on fait le pain du jour, pour les gens d'ici.

Alors venez découvrir, goûter et vous régaler. Fabienne vous attend, les mains dans la pâte et le sourire au coin du four.

La Boulangerie se situe au Barry, 85 rue du couvent ; la fenêtre rouge en descendant vers la Dordogne.

Il sera difficile de contenter chacun les premiers jours, car Fabienne n'a aucune idée de l'accueil qui sera réservé à son fournil, alors n'hésitez pas à réserver dès maintenant vos tourtes, traditions et viennoiseries auprès d'elle uniquement par sms au : 07.75.11.52.23





L'amicale des anciens :

L'amicale a tenu son assemblée générale le samedi 14 juin dans la salle des fêtes de la commune. La Présidente Huguette BREIT a insisté sur la belle dynamique de l'amicale qui grâce à la participation active de chacun propose d'appréciables animations et met en place des actions qui permettent aux adhérents de les accompagner et d'effacer le sentiment d'isolement. Ces rassemblements favorisent des rencontres qui génèrent des moments de fête.

Le vide grenier du 22 juin l'a confirmé et fut une belle réussite. L'exceptionnelle fraîcheur matinale y a certainement contribué. Une trentaine de stands était installée sur la place de la mairie. Beaucoup d'objets exposés, des jouets, des vêtements ont garni les étals. L'ambiance était à la convivialité et parfois aux bonnes affaires. L'espace restauration, cour de l'école, a eu un beau succès grâce à la participation inopinée du camping de La Plage. Les traditionnels repas (Noël, Pont de l'Ouyse...) ont été aussi des moments festifs et d'échanges.

Avec la participation de J. Claude COUSTOU, historien, et en présence de Monsieur le Maire, une page d'histoire sur le site martyr de GABAUDET, a, l'espace d'une soirée, été ouverte. Le film réalisé par J. Claude COUSTOU et les divers échanges ont rappelé l'histoire glaçante et lointaine de ce lieu. Présence d'une forte assemblée attentive et intéressée.

Une autre activité a conduit une cinquantaine d'adhérents à la découverte de la ville de Bordeaux avec au programme la visite panoramique de l'agglomération à bord d'un petit train puis d'un déjeuner sur une péniche et, pour clore cette échappée girondine, la visite des Bassins de Lumières, centre d'art numérique.

Toutes ces activités ont contribué à entretenir le lien social très vital dans une société fortement ballottée par une sombre actualité.



Repas de Noel

Repas Pont de l'Ouysse



Visite de Bordeaux



Vide Grenier



La Bibliothèque



Fonctionnement avec l'école:

Le 10 juin la classe des CMI CM2 est venue à la bibliothèque accompagnée de leur maitresse et 2 intervenants Léo et Lucie

Après les conseils de Lucie et Léo, par groupe de 4, il leur était demandé de créer une BD.

La bibliothèque a été fréquentée toute l'année par 4 classes ils venaient une fois par mois.

La bibliothèque prête aussi des livres à l'école pour le plaisir des enfants et des enseignantes.





Civisme : Respect du domaine public

Il a été constaté aussi bien au niveau du bourg que des autres quartiers de la commune, des problèmes de circulation sur la voie publique suite à des voitures mal stationnées. Il est important que la voie publique soit toujours accessible afin de permettre aux véhicules de secours, aux véhicules agricoles et autres de pouvoir circuler.

Ainsi nous invitons chaque habitant à être vigilant et à ne pas gêner la circulation sur la voie publique par leur véhicule personnel.

Tempête : Catastrophe naturelle

Suite à la tempête du mercredi 25 juin, la commune souhaitait faire une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle, cependant le phénomène climatique (vent, grêle) qui s'est déroulé sur notre commune ne rentre pas dans le cadre de la garantie catastrophe naturelle.

Néanmoins, à l'écoute des dégâts subis, la préfecture du Lot met à notre disposition deux dispositifs pourraient être activés pour envisager des indemnisations :

- sur les bâtiments et véhicules : la garantie "Tempête - Neige - Grêle" (TNG) qui est généralement incluse dans les contrats d'assurance classiques (habitation et auto notamment). Il appartient aux sinistrés de prendre contact très rapidement avec leur compagnie d'assurance pour déclarer les dégâts subis.
- au sein des exploitations agricoles (récoltes notamment) : l'assurance "récoltes et indemnité de solidarité nationale". A cet effet, deux possibilités existent : si l'exploitant a souscrit un contrat d'assurance privée susceptible de le couvrir, il doit déclarer le sinistre auprès de sa compagnie. S'il n'a souscrit aucune assurance pour perte de récoltes, il doit prendre l'attache de la DDT du LOT, service Économie Agricole. Contact :05 65 23 60 12.

De plus, nous demandons aux habitants de nous faire remonter par mail (photo à l'appui), les poteaux électriques et câbles électriques endommagés près des

maisons mais aussi dans les terres. Cela va nous permettre d'alerter les agences concernées en centralisant les demandes à la mairie

La Dordogne est mal en point

L'intérêt pour la Dordogne a bien changé depuis quelques décennies. Autrefois elle servait de voie de transport pour certaines marchandises. La pêche de subsistance était importante. Enfin, elle permettait les grosses lessives.

Actuellement, notre société lui a donné principalement le rôle de produire de l'électricité, de permettre l'irrigation, d'obtenir notre eau potable puis de développer le tourisme (canoës...) et en corollaire, de procurer un emploi à une armée de techniciens qui la scrutent. Malgré le ronflant « Réserve de biodiversité », la vie dans ce cours d'eau a un intérêt minime. Les études sont parait-il nombreuses, leurs résultats très discrets.

La situation est alarmante. Les pêcheurs en sont les premiers témoins mais il suffit de se pencher du haut du pont pour le constater. On voit des galets nappés par une gangue marron et des herbes couvertes de filaments suspects. Les troncs d'arbres morts et les grosses pierres sont englués dans une épaisse couche brune.

Aucune ablette, aucune assée, aucun gardon, aucune perche ... poissons fréquents il y a quelques années encore. Restent pourtant quelques barbeaux, parfois des carpes et deux ou trois autres égarés. Pourtant on réempoissonne, ce qui maintient l'illusion pour les plus naïfs.

La « manne » a disparu depuis une vingtaine d'années et, dans les toiles d'araignées, il n'y a que très peu d'éphémères.

Les « mulets » (toxostomes) ont quasiment disparu depuis 50 ans. Les crapauds qui s'accouplaient si nombreux en mars avril ne se rencontrent plus. Trouver des bobes (larves d'insectes) sous les galets est mission impossible.

Plus récemment, on constatait une impressionnante concentration de friture, côté Saint-Sozy pendant les mois d'hiver.

Cette profusion attirait pêcheurs, loutres et cormorans. Depuis 2023, c'est fini. Plus rien.

Le même phénomène s'est produit aux mêmes dates dans la couasne d'Aillac en Dordogne.

Quelles en sont les causes ? Influence des barrages (crues, température..), de la pollution (agricole, domestique, des eaux de ruissellement des chaussées ..), digestat, cormorans, loutres , pêcheurs... ?

Personne ne les a déterminées mais quelqu'un les a-t-il cherchées?

Ce ne sont pourtant pas les organismes spécialisés qui manquent : Agence de l'eau , EPIDOR, MIGADO, SMDMCA (syndicat mixte..), services préfectoraux, Fédération de pêche....

Hormis pour les colibacilles et les entérocoques, microbes transmettant des maladies, peu de recherches sont faites ou du moins aucun résultat n'est facile d'accès.

La rivière est propre en apparence. Ceux qui ne la connaissent pas s'en émerveillent encore : « C'est moins pire qu'ailleurs ». Pourtant, en quelques décennies, la dégradation est spectaculaire

Les baigneurs trempent, les canoës passent. Les crèmes solaires se déposent. La vie disparaît.

L'optimisme n'est pas de mise mais il reste l'espoir d'un miracle ou plutôt d'une prise de conscience réelle et suivie d'effets.

La vie dans une rivière n'est-elle plus qu'en option ?

Jean Michel Bourdet



Horaire des bus IIO:

SOUILLAC > ROCAMADOUR > BIARS-SUR-CERE

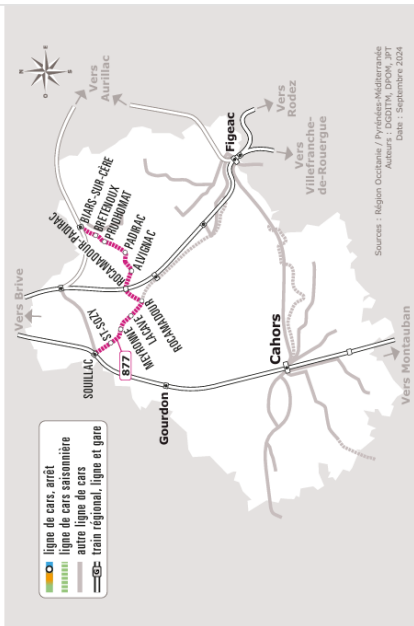
JOURS DE LA SEMAINE		LàD	LàD	LàD
ÉTÉ		●	●	●
SOUILLAC	Gare SNCF	08:15	13:05	18:05
	Quercyland	08:21	13:11	18:11
	Lycée Louis Vicat	08:25	13:15	18:15
SAINT-SOZY	Camping	08:42	13:32	18:32
MEYRONNE	Bourg	08:43	13:33	18:33
LACAVE	Le Bougayrou	08:47	13:37	18:37
	Bourg Grottes de Lacave	08:54	13:44	18:44
	Préhisto Dino Parc	08:57	13:47	18:47
ROCAMADOUR	Ferme Borie d'Imbert	09:01	13:51	18:51
	Ascenseur Château	09:16	14:06	19:06
	Bourg l'Hospitalet	09:24	14:14	19:14
	Gare SNCF	09:29	14:19	19:19
ALVIGNAC	Bourg Centre	09:34	14:24	19:24
	Casino	09:35	14:25	19:25
PADIRAC	Bourg	09:42	14:32	19:32
	Camping	09:44	14:34	19:34
	Gouffre	09:49	14:39	19:39
PRUDHOMAT	Bourg	10:02	14:52	19:52
	Château de Castelnaud	10:10	15:00	20:00
BRETENOUX	Place Germaine Moreau	10:16	15:06	20:06
BIARS-SUR-CERE	Gare SNCF	10:20	15:10	20:10

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire du car.

Fonctionne du 1er juillet au 31 août sans interruption, samedis, dimanches et jours fériés inclus.

Ne fonctionne que les samedis et dimanches en juin et septembre, sauf le 1er juin.

Edition juin 2025



877 SOUILLAC > ROCAMADOUR > BIARS-SUR-CERE

Horaires Car IIO

Lot

Horaires valables du 07/06/2025 au 28/09/2025

liio-occitanie.fr
Télécharger l'appli IIO Occitanie

Calendrier de circulation

2025			
Mois	Jour	Mois	Jour
Juin	1	Juillet	1
L	2	M	2
M	3	D	3
Me	4	L	4
J	5	M	5
V	6	Me	6
S	7	L	7
B	8	M	8
L	9	Me	9
M	10	J	10
Me	11	L	11
J	12	M	12
V	13	Me	13
S	14	L	14
B	15	M	15
L	16	Me	16
M	17	J	17
Me	18	L	18
J	19	M	19
V	20	Me	20
S	21	L	21
B	22	M	22
L	23	Me	23
M	24	J	24
Me	25	L	25
J	26	M	26
V	27	Me	27
S	28	L	28
B	29	M	29
L	30	Me	30
J	31	J	31

● ÉTÉ

BIARS-SUR-CERE > ROCAMADOUR > SOUILLAC

JOURS DE LA SEMAINE		LàD	LàD	LàD
ÉTÉ		●	●	●
BIARS-SUR-CERE	Gare SNCF	09:15	14:05	18:15
BRETENOUX	Place Germaine Moreau	09:19	14:09	18:19
PRUDHOMAT	Château de Castelnaud	09:25	14:15	18:25
	Bourg	09:33	14:23	18:33
PADIRAC	Gouffre	09:46	14:36	18:46
	Camping	09:51	14:41	18:51
	Bourg	09:53	14:43	18:53
ALVIGNAC	Casino	10:00	14:50	19:00
	Bourg Centre	10:01	14:51	19:01
ROCAMADOUR	Gare SNCF	10:06	14:56	19:06
	Bourg l'Hospitalet	10:11	15:01	19:11
	Ascenseur Château	10:19	15:09	19:19
	Ferme Borie d'Imbert	10:34	15:24	19:34
LACAVE	Préhisto Dino Parc	10:38	15:28	19:38
	Bourg Grottes de Lacave	10:41	15:31	19:41
	Le Bougayrou	10:48	15:38	19:48
MEYRONNE	Bourg	10:52	15:42	19:52
SAINT-SOZY	Camping	10:53	15:43	19:53
SOUILLAC	Lycée Louis Vicat	11:10	16:00	20:10
	Quercyland	11:14	16:04	20:14
	Gare SNCF	11:20	16:10	20:20

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire du car.

Fonctionne du 1er juillet au 31 août sans interruption, samedis, dimanches et jours fériés inclus.

Ne fonctionne que les samedis et dimanches en juin et septembre, sauf le 1er juin.

Edition juin 2025

Car Itinérant Cauvaldor Services :

SERVICES PUBLICS en CAUVALDOR

LES SERVICES PUBLICS VIENNENT À VOUS !

CAR ITINÉRANT CAUVALDOR services

CHASSAIGNY, MILLAC, JONZAC

Depuis le 17 juin, en s'appuyant sur le dispositif national France services, Cauvaldor a lancé son car des services publics itinérants pour accompagner les habitants des communes les plus isolées les dans démarches administratives : emploi, retraite, logements, santé, besoin en formation, etc...L'accueil se fait sans rendez-vous aux dates de passage et horaires d'ouvertures :

A Meyronne les mardis 08/07, 05/08, 02/09, 30/09, 28/10, 25/11, 23/12 de 9H15 à 12H30

Vous pouvez joindre également ces intervenants dans les

Informations utiles :

Secrétariat de la Mairie :

Horaires d'ouverture : Mercredi de 08h30 à 12h00 et Vendredi 13h30 à 17h30



05 65 32 25 96



mairie-meyronne@info46.fr

Déchetterie :

Martel :



05 65 27 19 42

Lundi, mercredi et vendredi de 7h00 à 13h00, et Samedi de 9h- 12h

Souillac :



05 65 37 08 22

Lundi au Samedi de 7h00 à 13h00

Bureau de Poste de Saint Sozy :



05 65 32 20 00

Du Lundi au vendredi 9h15- 10h/ 14h- 16h15



18

Gendarmerie de Souillac : 05 65 32 78 17

SAUR : 05 81 91 35 07



05 65 27 02 10

Samu : 15

Dépannage EDF : 0972 675 046

Dépannage relais télévision : www.tdf.fr



Contact@cauvaldor.fr



Un défibrillateur est en service à l'entrée de la salle des fêtes



Wifi gratuit sur la place du village



Aides aux logements 2024 (Achat, Location et Rénovation :

<https://comparateur-ade.com>

Decret interdiction des feux:



○

Réglementation feux de plein air et débroussaillage :

L'arrêté préfectoral du 5 juillet 2012 relatif aux conditions d'allumage des feux de plein air dispose que :

Le brûlage des déchets issus de l'entretien des parcs et jardins, des ménages et des collectivités est interdit. Cette interdiction concerne tous les déchets (tonte, taille, etc...) et s'applique en toute période. Les feux de chantier sont interdits. Seul le brûlage sur place des bois infestés par des insectes xylophages est autorisé. Les

feux réalisés par les agriculteurs, pépiniéristes et exploitants forestiers, dans le cadre de leurs activités professionnelles, sont interdits du 15 juin au 15 septembre et sont réglementés le reste de l'année. Arrêté préfectoral n°E-2012-183 du 5 juillet 2012 relatif aux obligations de débroussaillage et aux conditions d'allumage des feux en plein air pour la prévention des incendies de forêt et de la préservation de la qualité de l'air. Amende de 450€ en cas de non-respect de l'arrêté.

Le prochain bulletin d'information paraîtra en fin d'année, si vous souhaitez partager des sujets avec la population, merci de vous rapprocher du secrétariat de mairie.

Bon été à tous, votre équipe municipale.